

Rapport Développement Durable 2017 et perspectives 2018



VILLE DE
Saint-malo

Présenté en Commission n° 3 du mardi 10 avril 2018
Présenté en Conseil Municipal du jeudi 19 avril 2018

Le Rapport «développement durable» propose

- ❖ un bilan des politiques, programmes et actions publiques ainsi que les orientations et politiques à venir permettant d'améliorer la situation.
- ❖ une analyse des processus de gouvernance mis en œuvre par la collectivité pour élaborer, mener et évaluer son action.

Il met ainsi en perspective le bilan de notre action et les options stratégiques retenues pour les années à venir et proposées dans la maquette budgétaire.



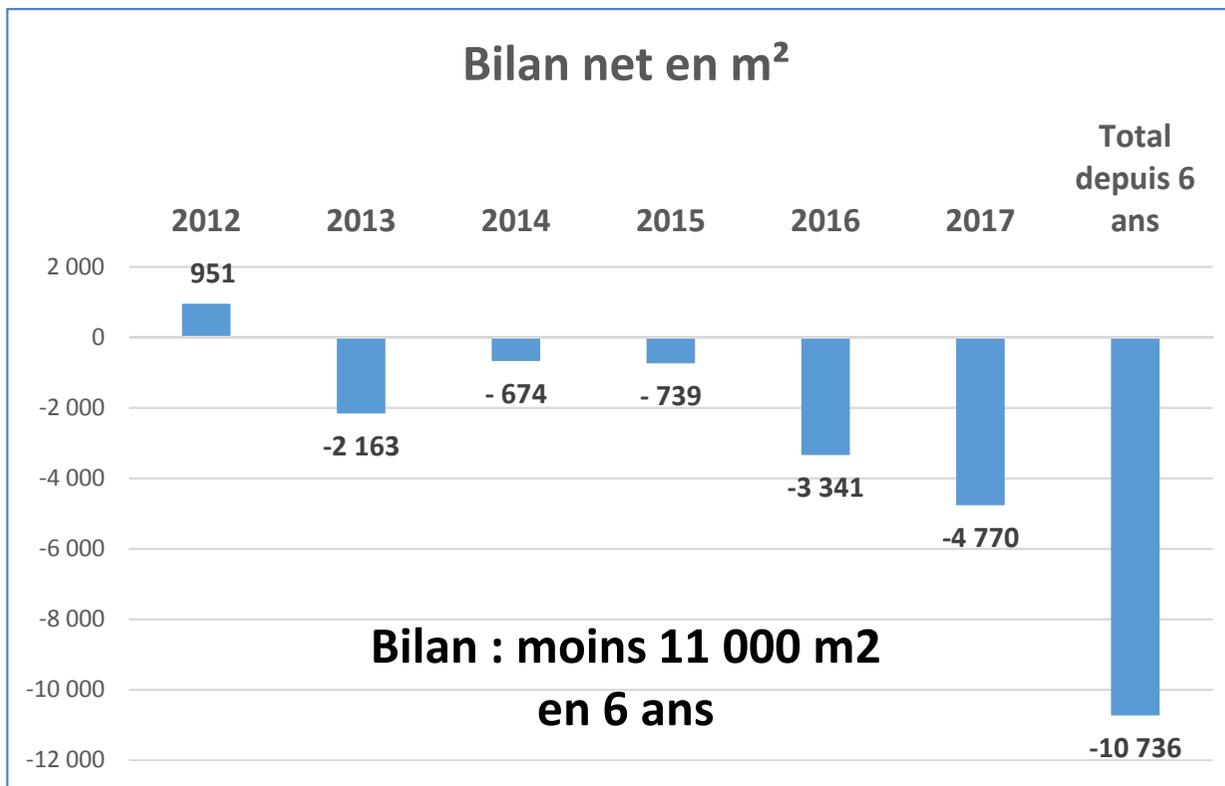
**Des actions conduites
au titre de la gestion du patrimoine
du fonctionnement et des
activités internes de la
collectivité**

Vers l'exemplarité de la collectivité...

Rationaliser le parc immobilier

La Ville de Saint-Malo cherche à optimiser l'utilisation de son patrimoine immobilier. Elle est en effet propriétaire de **plus de 200 bâtiments** répartis sur environ **200 000 m²**, dont:

- ❖ 16 établissements scolaires
- ❖ 38 équipements sportifs
- ❖ 23 équipements culturels
- ❖ 20 équipements administratifs
- ❖ 18 Maisons et Comités de quartiers

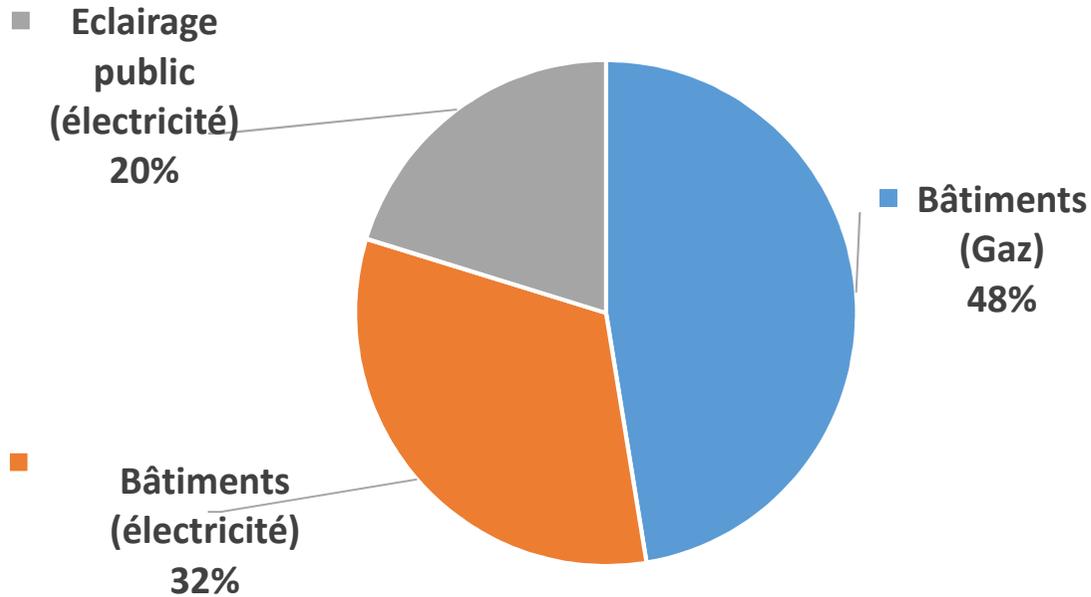


En **2017**, la **rationalisation du parc immobilier de la Ville s'est poursuivie** notamment avec :

- ❖ la vente du site de la maison des associations pour la réalisation d'une opération immobilière de 90 logements et d'une salle de quartier
- ❖ la vente d'un terrain bâti rue Claude Bernard (anciens locaux de la DDTM et d'un laboratoire) en vue d'accueillir un village d'entreprises
- ❖ la vente de l'ancienne ferme Quesnel à la Croix Désille pour la réalisation d'une cité étudiante

Maîtriser les consommations énergétiques du patrimoine

Répartition de la consommation énergétique



Eclairage public

L'éclairage public des voiries de la Ville de Saint-Malo représente **10 640** foyers lumineux, pour une puissance souscrite de **1 164 kW** et une consommation d'électricité estimée de **4 700 MWh/an**, soit **20%** des consommations énergétiques de la Ville.

Bâtiments

La Ville de Saint-Malo veille à la bonne conduite du contrat d'exploitation du **chauffage des bâtiments communaux**. Ce contrat, intégrant la fourniture de l'énergie, la maintenance et le remplacement des équipements et matériels, couvre **87** chaufferies, **13** chaudières individuelles et **21** équipements divers, représentant une enveloppe énergétique d'environ **11 000 MWh/an**, soit **48%** des consommations énergétiques de la Ville.

Les consommations électriques dans les bâtiments communaux représentent une enveloppe énergétique de **7 500 MWh/an**, soit **32%** des consommations énergétiques de la Ville.

Améliorer la performance énergétique du patrimoine

En 2017, la Ville de Saint-Malo a réalisé des travaux visant à améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti

Quelques opérations:

- ❖ **120 fenêtres changées** sur le Groupe scolaire de la Découverte
 - ❖ Changement de **3 chaudières**
- ❖ Remplacement de la Centrale de Traitement d'Air (CTA) du centre Allende
- ❖ Aménagement de la **nouvelle salle de musculation** à Bellevue : 160 m² en rez-de-chaussée entièrement **isolé**, ventilation neuve, **fenêtres neuves à haut pouvoir isolant**. Le sous-sol a été **isolé** également pour recevoir des vestiaires/douches.



De 2017...à 2018

Lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt de la Caisse des Dépôts en 2017, la Ville de Saint-Malo va lancer courant 2018 une **étude** en vue de réaliser un **programme de travaux de rénovation énergétique** sur une **dizaine de bâtiments**. Elle bénéficiera d'un **financement** de la Caisse des Dépôts à hauteur de 50% du montant de cette étude.

18 sites représentant une surface d'environ 34 000 m² ont été identifiés. Il s'agit de sites importants de son patrimoine en terme de surfaces et de consommations énergétiques. Ils représentent ainsi 17% de la surface du patrimoine, 7% des consommations électriques et 18% des consommations de gaz, et présentent un potentiel de rénovation énergétique notamment au niveau de l'enveloppe du bâtiment.

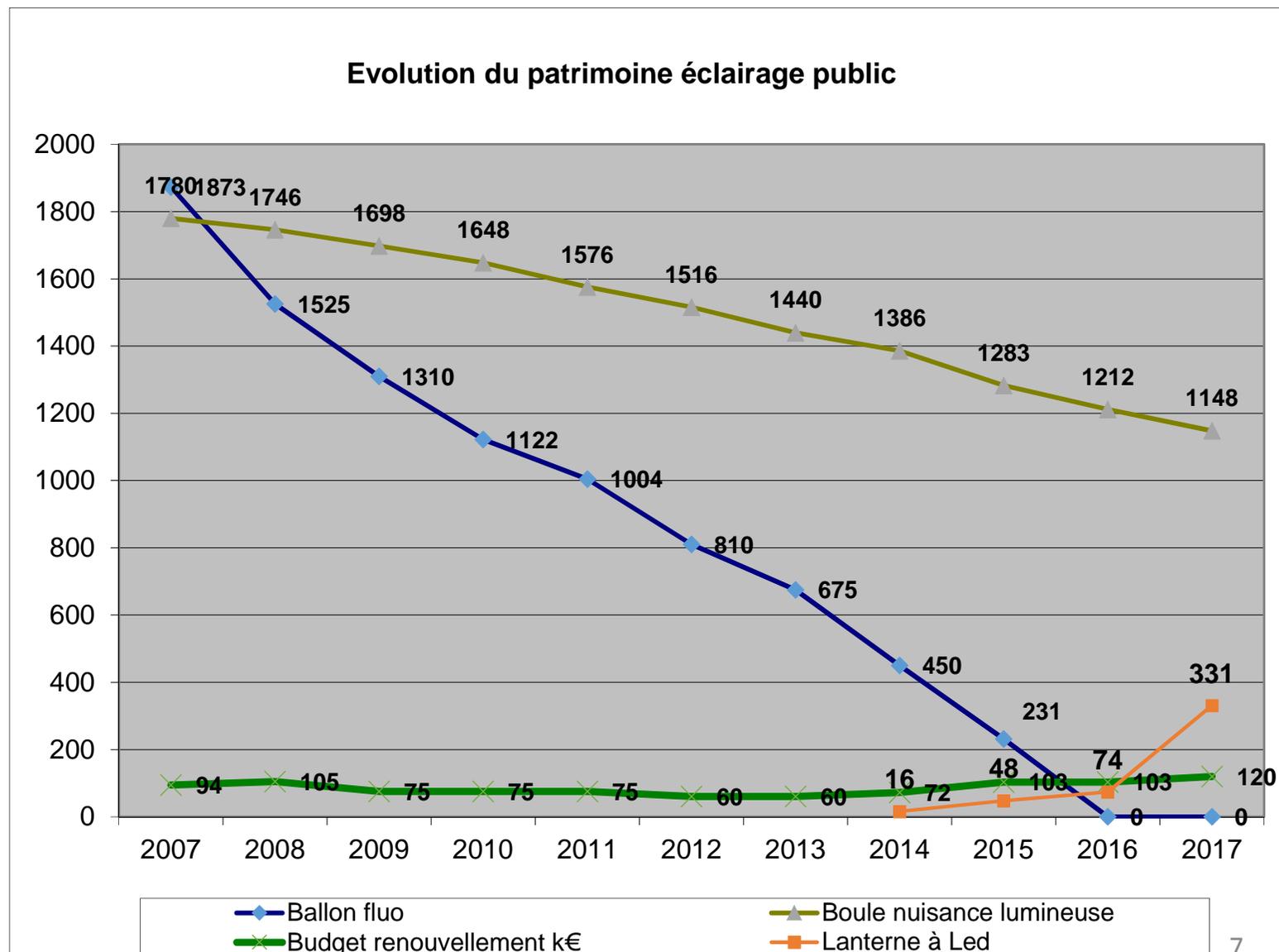
Améliorer la performance énergétique du patrimoine

En 2017, la Ville de Saint-Malo a poursuivi son programme de rénovation des foyers lumineux en mobilisant un budget de 120 000 €

Quelques opérations:

- ❖ Installation de lanternes à Led (+ 257)
- ❖ Suppression progressive des lampes énergivores (- 64)
- ❖ Suppression de foyers en doublon ou inutiles (- 30)

Cela permet de **diminuer les consommations énergétiques** et de **limiter par conséquent la hausse des factures d'électricité**



Améliorer la performance énergétique du patrimoine

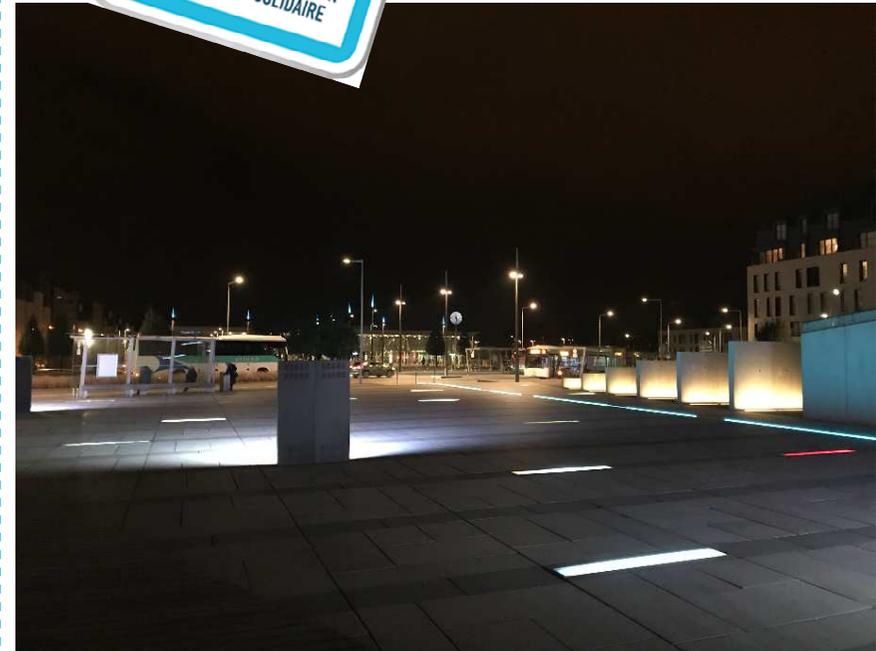
De 2017...à 2018

Dans le cadre de la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), la Ville de Saint-Malo a engagé une réflexion sur la **modulation de l'éclairage public** en lien avec le **CEREMA**. L'objectif est de définir une stratégie de mise en lumière de la Ville et d'adapter ainsi l'éclairage à nos usages.

Pourquoi ? Parce que les besoins ne sont pas les mêmes pour un lotissement, une rue commerçante ou une zone d'activités. Parce que l'éclairage a un impact environnemental et que nous devons économiser l'énergie.

Une phase d'études a débuté fin 2017 et se poursuivra durant le premier semestre 2018. Elle comportera un **volet impliquant les usagers** dans les modulations qui seront réalisées.

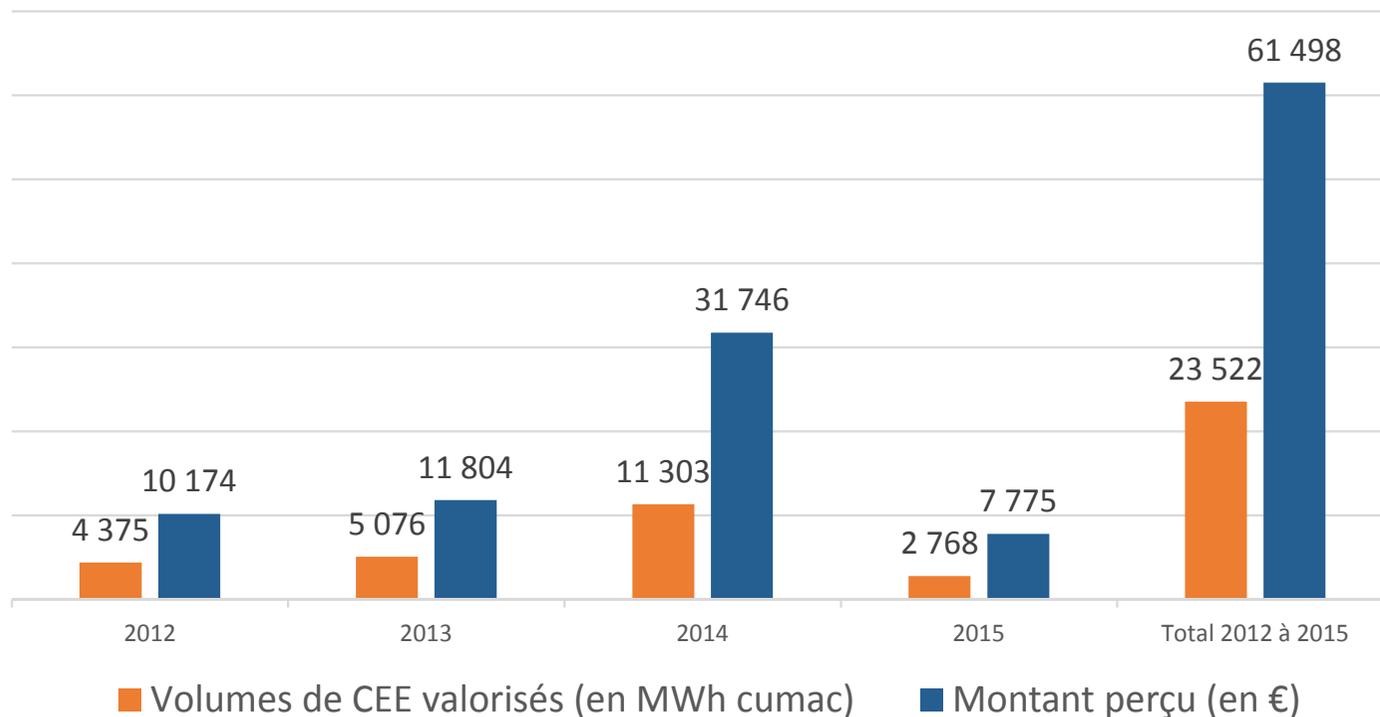
Une **1^{ère} tranche de travaux** d'adaptation de l'éclairage et de modernisation des installations sera lancée fin 2018, pour un montant de **350 000 €**.



Valoriser les Certificats d'Economie d'Energie

Depuis 2012, la Ville de Saint-Malo valorise des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Les investissements réalisés entraînant des économies d'énergie sur son patrimoine mais également dans le cadre de ses autres compétences (notamment éclairage public) génèrent des CEE qui sont valorisables financièrement.

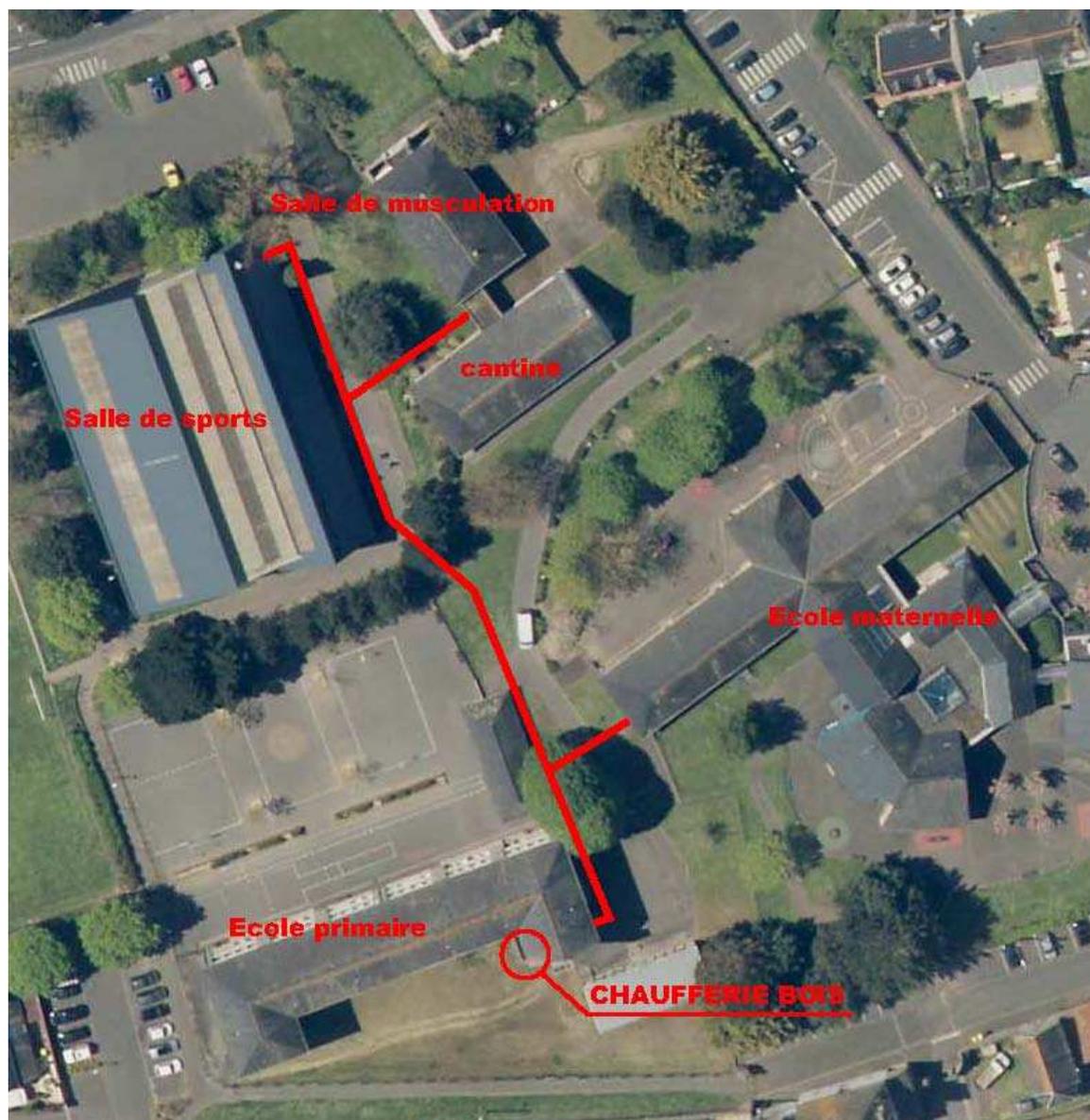
Valorisation des CEE par la Ville de Saint-Malo



En 2017, la Ville de Saint-Malo a vendu la totalité des CEE acquis ces dernières années, pour un montant de **61 500 €**

Développer le recours aux énergies renouvelables sur le patrimoine bâti

En 2017, la Ville de Saint-Malo a réalisé un nouveau réseau de chaleur bois sur le Groupe scolaire de Bellevue



- ❖ 5 équipements reliés
- ❖ Consommation: 350 MWh utile pour une surface 6 000 m²
- ❖ Bois majoritaire (90%) et gaz en appoint et secours (10%)
- ❖ Plaque de bois déchiqueté (137 tonnes / an) fournie par la filière bois locale
- ❖ Projet à 300 000 € bénéficiant de subventions du Plan Bois Energie et européens (FEDER)



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen
de développement régional

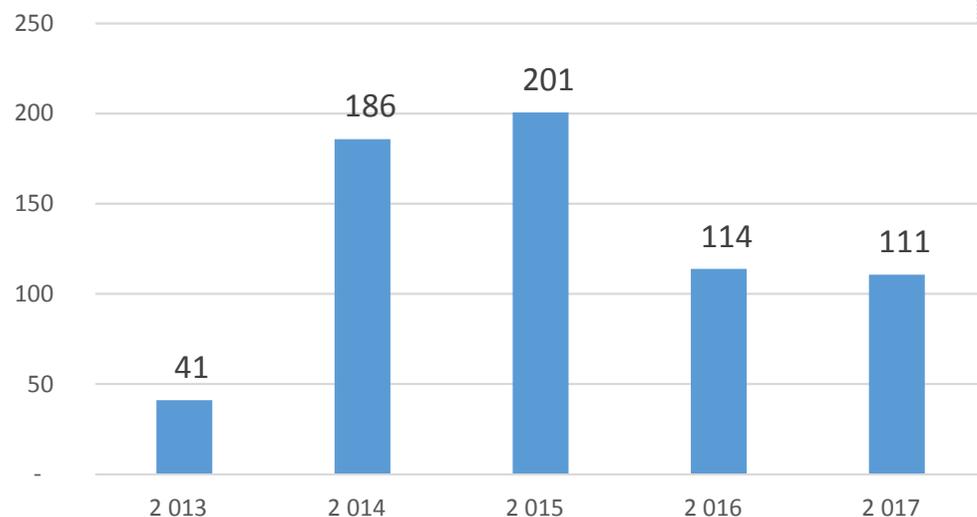
Développer le recours aux énergies renouvelables sur le patrimoine bâti

Autre source de source de chaleur et de froid: le recours à la géothermie sur le Pôle culturel...

24 sondes géothermiques verticales de **196 m de profondeur** couvrant 100% des besoins en froid et 65% des besoins en chauffage



Production photovoltaïque en MWh/an



Mais aussi... De la production d'électricité solaire sur les bâtiments communaux

3 toitures municipales (1430 m²) produisent de l'électricité :

- ❖ Ruban photovoltaïque du Pôle culturel
- ❖ Tennis de Marville
- ❖ Maison de quartier de Rothéneuf

Acquérir une flotte de véhicule municipale décarbonnée

En 2017, la Ville de Saint-Malo a étoffé son parc de véhicules décarbonnés



Dans le cadre de la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), la Ville de Saint-Malo a acquis:

- ❖ 4 nouveaux véhicules électriques
- ❖ 3 nouveaux vélos à assistance électrique



Le parc est désormais constitué de:

- ❖ 8 véhicules électriques
- ❖ 6 vélos à assistance électrique

limiter l'impact carbone des déplacements des agents

La Ville de Saint-Malo cherche à limiter l'impact carbone des déplacements des agents

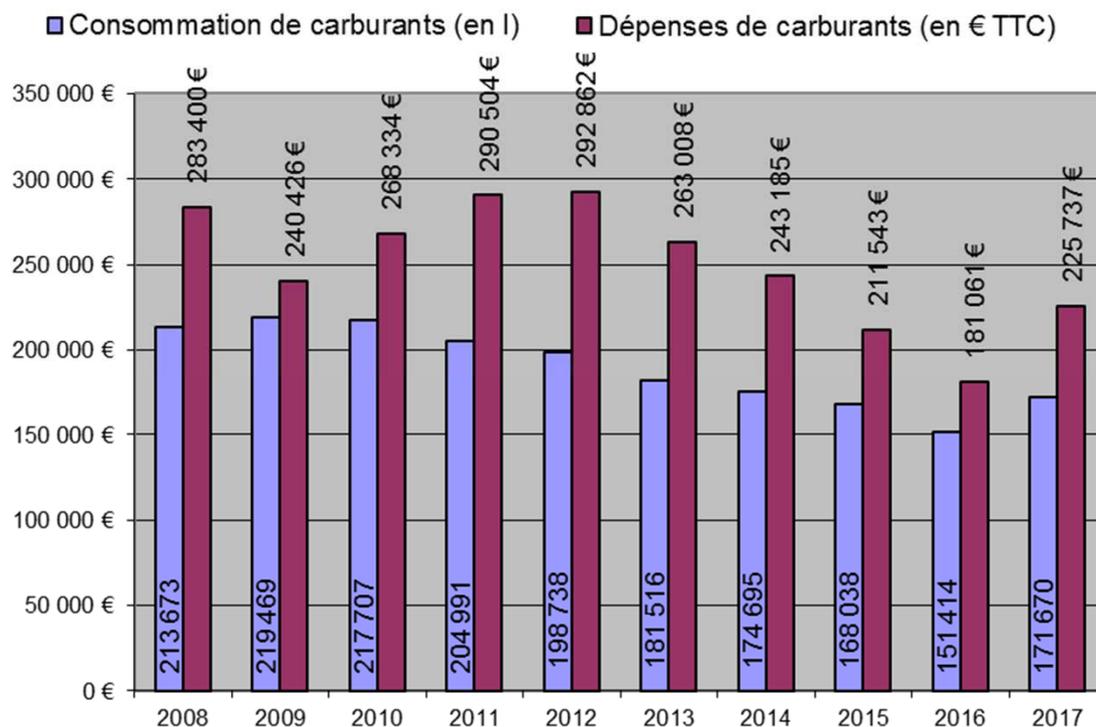
Déplacements professionnels

- ❖ Suivre et réduire les consommations de carburant des véhicules municipaux

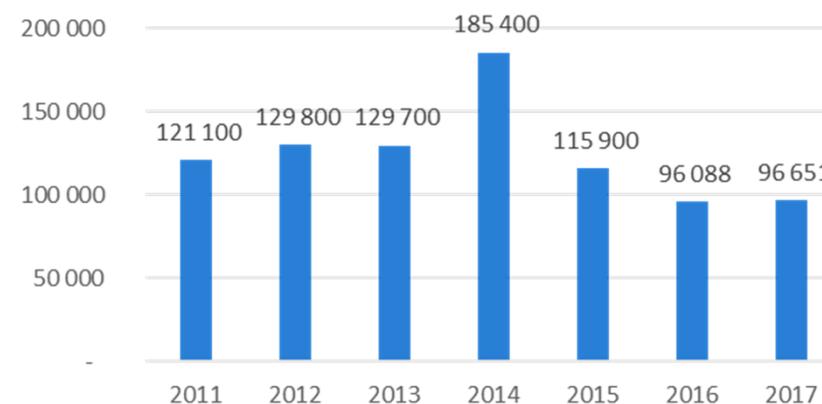
→ en 2017 légère hausse des consommations pouvant s'expliquer par l'intégration de des consommations des balayeuses non comptabilisées les années précédentes)

- ❖ Suivre et réduire les km parcourus par les agents avec leur véhicule personnel

→ depuis 2016 on observe une stabilisation du nombre de km



Nombre de km parcourus par les agents avec leurs véhicules personnels

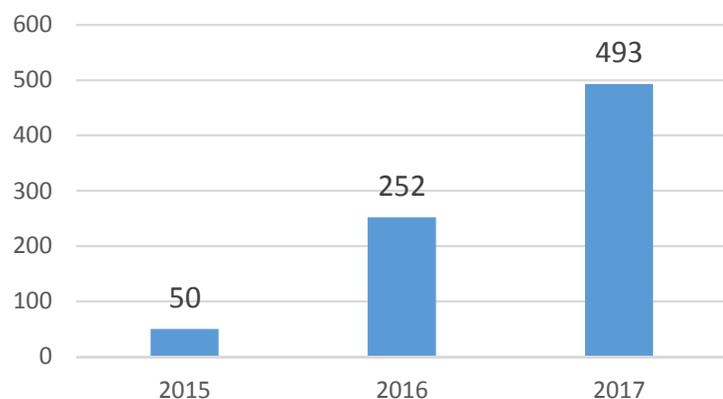


limiter l'impact carbone des déplacements des agents

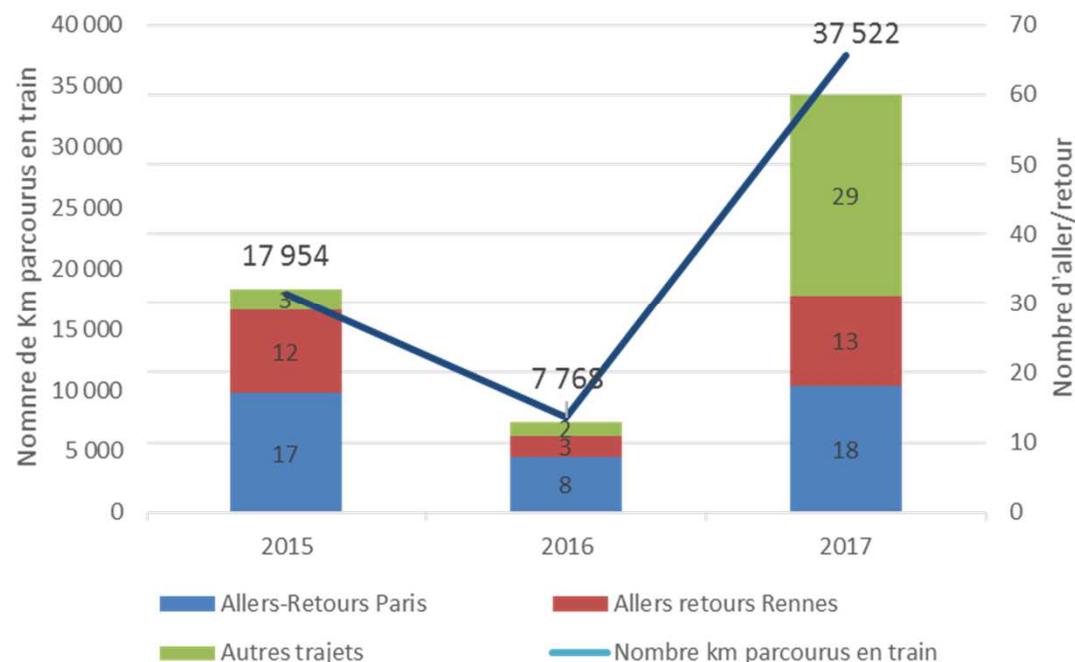
La Ville de Saint-Malo cherche à limiter l'impact carbone des déplacements des agents

- ❖ Inciter les agents à **co-voiturer**, à utiliser le **train** (longs trajets) et les **vélos électriques** (courts trajets) lors de leurs déplacements professionnels

Nombre de Km parcourus en vélos électriques

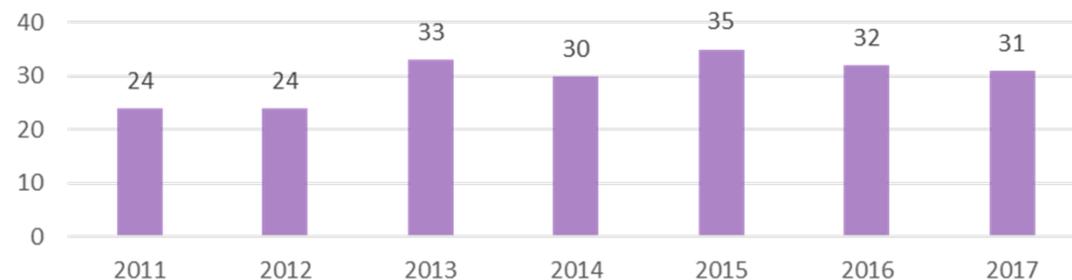


Evolution des trajets professionnels parcourus en train



Un autre levier consiste à inciter les agents à emprunter les **transports en commun** et les **modes de déplacements doux** pour leurs trajets domicile/travail → Chaque année, une trentaine d'agents bénéficie d'une aide de la Ville sur un abonnement SNCF et/ou bus

Nombre d'agents bénéficiant d'un accompagnement sur un abonnement train et/ou bus



limiter l'impact carbone des activités des agents

La Ville de Saint-Malo cherche à optimiser les activités des agents dans l'exercice de leur compétence

Différents matériels et techniques de travail sont **testés** par la Ville dans le cadre de l'évolution de la **gestion de la propreté urbaine**

Parmi ces matériels, les **corbeilles de rue compactrices**:

- ❖ elles captent jusqu'à 360 litres de déchets, contre 80 à 90 litres pour les modèles classiques
- ❖ Géolocalisées et dotées d'un système d'alerte "remplissage", elles "préviennent" les équipes de collecte en temps réel et déclenchent le ramassage au besoin réel
- ❖ Elles sont **autonomes électriquement** via le panneau solaire placé sur le capot.
- ❖ Une 1^{ère} corbeille a été installée devant la mairie-annexe de Saint-Servan, avec succès puisqu'il suffit de **2 collectes par semaine** au lieu d'1 par jour, pour 1900 litres de déchets ; une seconde est en test place du Marché aux légumes intra-muros.



Acheter moins et mieux: vers des achats publics responsables

La Ville de Saint-Malo cherche à optimiser les activités des agents dans l'exercice de leur compétence

La mise en œuvre d'**achats écoresponsables** consiste à améliorer la contribution qu'apportent les achats des collectivités territoriales au développement durable, que ce soit en interne ou en externe.

Ces achats visent le **meilleur compromis** entre :

- ❖ Les impacts **environnementaux**
- ❖ Les bénéfices **sociaux** (insertion de personnes handicapées ou éloignées de l'emploi)
- ❖ La performance **économique**

Quelques exemples:

- ❖ Proposer des **produits bio et équitables** lors des manifestations organisées par la Ville
- ❖ Exiger du **papier recyclé** issu de forêts gérées durablement pour les **publications** de la Ville
- ❖ Utilisation de **vaisselle lavable** et de **gobelets réutilisables** dans les manifestations organisées par la Ville (Forum des arts, vernissages d'exposition,...)
- ❖ Recours à du **paillage** issu de la **filière bois locale** pour les **espaces verts municipaux (10 m³ de paillages de résineux type DOUGLAS achetés en 2017)**
- ❖ Achats de **produits d'entretien éco-labellisés**

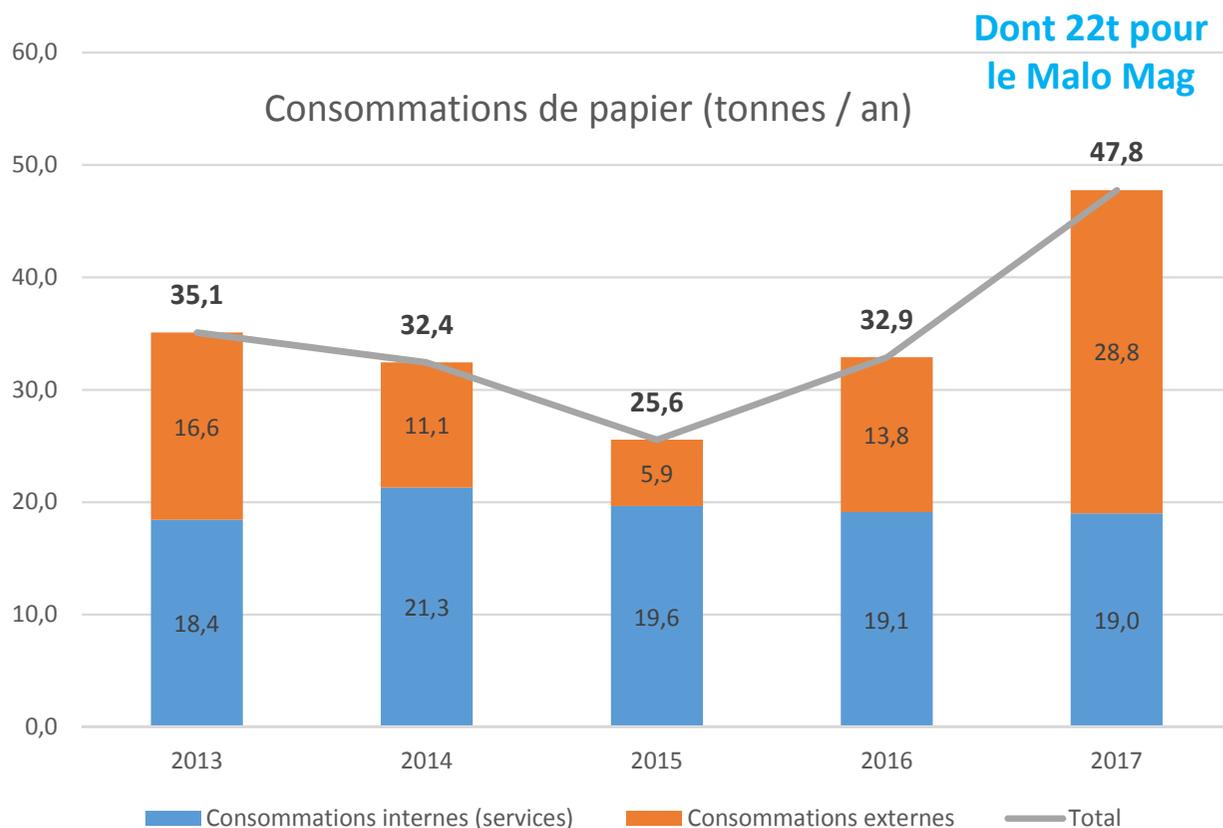
En 2017, 11 agents de 6 directions différentes de la Ville ont participé à une formation sur les achats publics responsables.

L'objectif: intégrer des clauses environnementales et sociales dans la rédaction des marchés publics de la Ville.

Acheter moins et mieux: vers des achats publics responsables

La Ville de Saint-Malo suit ses consommations de papier

On constate une **stabilisation des consommations de papiers par les services** autour de 19 tonnes
→ Depuis 2017, la mise en place de la dématérialisation de la chaîne comptable (factures + pièces comptables: mandats, titres et bordereaux) a permis d'éviter de nombreuses impressions.



On constate en parallèle une ré-augmentation des consommations de papier depuis 2015, qui s'explique par des **impressions de documents d'information distribués à tous les malouins** en boîtes aux lettres: Projet Urbain Stratégique en 2016 et Malo Mag en 2017 (22 tonnes sur 28,8).

On peut souligner que le Malo Mag est imprimé sur du papier **100% recyclé** et issu de forêts gérées durablement (**PEFC**).

**Des politiques publiques, des orientations et des programmes
mis en œuvre sur son territoire**

... pour encourager le territoire

**Des politiques publiques, des orientations et des programmes
mis en œuvre sur son territoire**

Encourager la transition énergétique, diminuer les gaz à effet de serre et encourager la protection de l'atmosphère

Encourager la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Des actions en faveur de l'épanouissement de tous les êtres humains et de la cohésion sociale

Encourager les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable, favoriser la valorisation de la matière

Encourager la transition énergétique. Diminuer les gaz à effet de serre et encourager la protection de l'atmosphère

Fin 2016, la Ville de Saint-Malo et St Malo Agglo ont signé une convention « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) avec l'Etat

- ❖ Une subvention de **1,2 M€** a été allouée aux 2 collectivités de 2017 à 2019.
- ❖ **4 actions** ont été engagées sur 3 thématiques différentes :
 - L'énergie (éclairage public)
 - La mobilité électrique
 - La biodiversité



En 2017, les actions suivantes ont été engagées par la Ville de Saint-Malo :

- ❖ Modulation de l'éclairage public (cf p 8)
- ❖ Acquisition de véhicules et vélos électriques (cf p 12)
- ❖ Gestion différenciée des espaces verts municipaux et préservation de la biodiversité (cf p 30)



Encourager les modes de déplacements alternatifs pour diminuer les gaz à effet de serre et encourager la protection de l'atmosphère

Optimiser la gestion des parkings et des flux de circulation à St Malo via la nouvelle DSP Stationnement

En janvier 2017, la Ville de Saint-Malo a désigné le **nouveau délégataire de la DSP stationnement (EIFFIA)** pour 12 ans.

Un des points forts de cette nouvelle DSP est la **transformation du parking Paul Féval en parking relais ou P+R**. Il s'agit d'un espace de stationnement pour automobiles situé en périphérie d'une ville et destiné à inciter les automobilistes à accéder au centre-ville en transport en commun:

- ❖ **Ouvert toute l'année, 24h/24**
- ❖ stationnement pour 3,30€ / jour (7,50€ pour les campings-cars)
- ❖ le ticket de stationnement permet à 5 passagers **d'accéder gratuitement aux transports en commun**, Express Féval ou ligne 2 du réseau de bus
- ❖ Les abonnés de Kéolis ne payent pas le stationnement de leur véhicule.



Fréquentation de Paul Féval en 2017 :

17 616 passages
dont
13 778 voitures
3 838 campings cars

De 2017...à 2018

Une signalétique améliorée en cours de déploiement:

- ❖ sur 6 points dans la Ville, information du nombre de places de stationnement disponibles en temps réel
- ❖ 20 panneaux dans la Ville signalant le parking Paul Féval
- ❖ Signalisation piétonne entre Paul Féval, la gare et intramuros



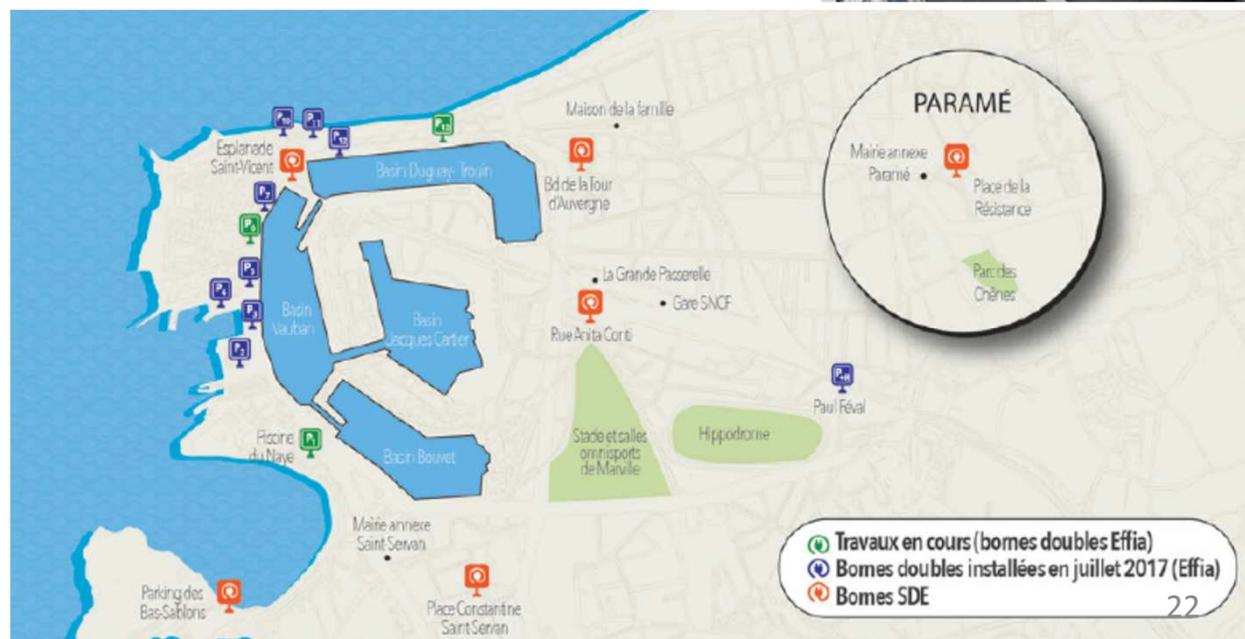
Encourager les modes de déplacements alternatifs pour diminuer les gaz à effet de serre et encourager la protection de l'atmosphère

Développer les bornes de recharge de véhicules électriques sur la commune

Fin 2017, 30 bornes de recharge étaient disponibles sur la commune de St Malo:

- ❖ Grâce au Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 35), 6 bornes de recharge sont installées dans les parkings de la Ville (ouverts à tous): esplanade St Vincent, Paramé, St Servan, Port des Sablons, Gare et Rocabey. Ce nombre devrait tripler d'ici trois ans.
- ❖ Du côté d'Effia, le nouveau gestionnaire du stationnement de la Ville, chaque parking en enclos est équipé de bornes, soit 24 bornes (parking payant, électricité gratuite).

Le SDE 35 classe les bornes de recharge d'Ille-et-Vilaine (hors Rennes) selon leur utilisation. Sur l'année 2017, 10 bornes ont représenté 31% des charges effectuées. Parmi ces 10 bornes, 5 sont situées à St Malo: esplanade St Vincent, Paramé, St Servan, Port des Sablons et Gare.



Favoriser la mobilité douce pour diminuer les gaz à effet de serre et encourager la protection de l'atmosphère

Chaque année, via son Plan Vélo, la Ville de Saint-Malo réalise de nouveaux aménagements

La commune de Saint-Malo dispose aujourd'hui de **19 km de bandes et pistes cyclables, 31,5 km d'itivélos et 5 km de voies vertes.**

En 2017, plusieurs réalisations ont vu le jour :

- ❖ **520 m de pistes cyclables** dont 320 m sur le boulevard des Talards et 200 m sur l'avenue Anita Conti, ainsi que sur la Croix Desilles
- ❖ 400 m de bandes cyclables sur le boulevard Chateaubriand
- ❖ Sur l'esplanade Saint-Vincent, les cyclistes disposaient déjà d'une série de 37 arceaux pour attacher correctement leur vélo. Pour faire face aux besoins estivaux constatés, la Ville en a fait installer **20 arceaux supplémentaires à cet endroit.**

De 2017...à 2018

- ❖ Une **voie verte** est en cours d'aménagement le long du nouveau bâtiment du groupe Roullier, accessible aux vélos et aux piétons.
- ❖ À terme, cette voie rejoindra la **future voie verte** prévue **le long du stade de Marville.**



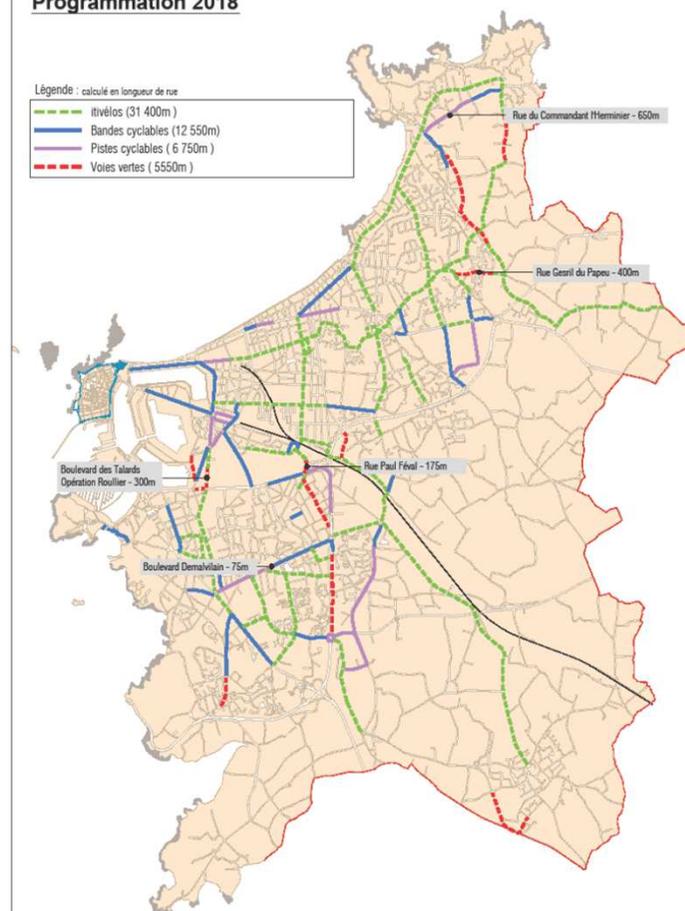
Aménagements VELO

Carte 2017

Programmation 2018

Légende : calculé en longueur de rue

- Itivélos (31 400m)
- Bandes cyclables (12 550m)
- Pistes cyclables (6 750m)
- Voies vertes (5 550m)



Favoriser la mobilité douce pour diminuer les gaz à effet de serre et encourager la protection de l'atmosphère

Ouverture de nouveaux tronçons de passage des piétons le long du littoral

La servitude de passage des piétons sur le littoral (SPPL) est une servitude de droit de 3 m de largeur destinée à assurer le cheminement des piétons le long du rivage de la mer.

En 2017, de nouvelles portions du littoral ont été rendues accessibles :

- ❖ **par la Ville de Saint-Malo:** 2 nouveaux escaliers installés sur la **portion de littoral de la Roche aux Mouettes**, entre la plage des Fours à chaux et la rue de l'Équerre. Ce chemin situé dans un environnement préservé permet de découvrir des vues imprenables sur l'embouchure de la Rance.



Crédit photo: Gérard Cazade

- ❖ **par la DDTM 35 et le Département** dans les secteurs **du Troctin, de la Basse Flourie et du Bas Quelmer**. Situés en zone Natura 2000 et en site classé de la Rance, les aménagements sont de nature légère et destinés exclusivement aux piétons.

Adaptation au changement climatique

PPRSM Saint-Malo - APPROUVE

Le 18 juillet dernier, le Préfet d'Ille-et-Vilaine a approuvé le plan de prévention du risque de submersion marine (PPRSM).

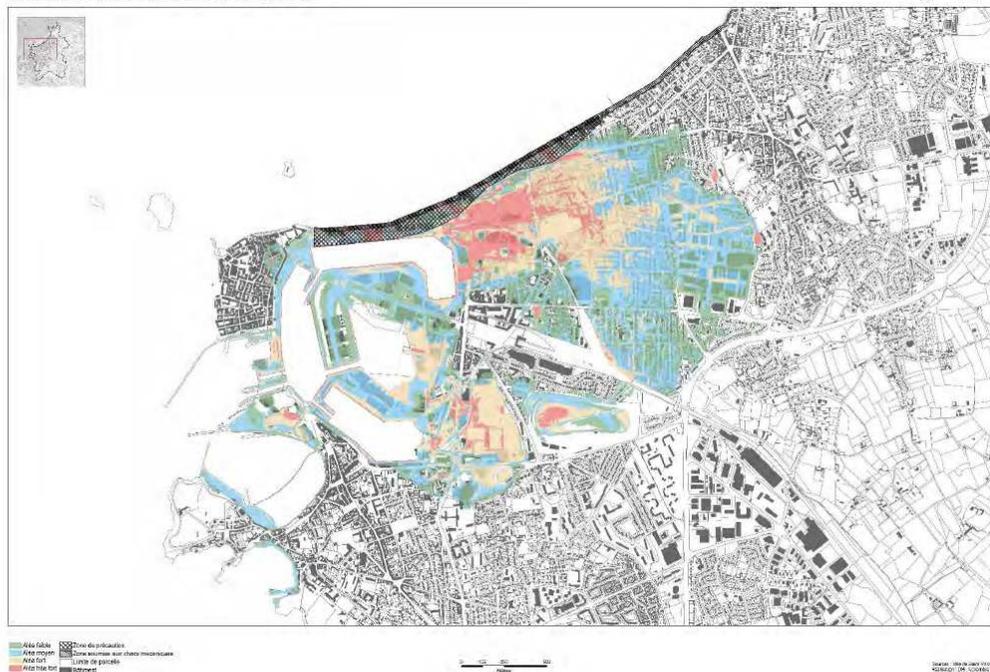
Deux scénarios sont présentés :

- ❖ Un scénario d'aléas actuels,
- ❖ Un scénario référence à l'horizon 2100, afin d'intégrer dès à présent les **effets du changement climatique sur le niveau moyen des océans.**

Outils d'information, le PPRSM régleme l'utilisation des sols en fonction du niveau d'exposition au risque de submersion marine.

Documents disponibles en ligne: www.ille-et-vilaine.gouv.fr/, onglet Politiques publiques.

Plan de Prévention des Risques Littoraux de Saint-Malo
Aléas pour l'événement de référence à l'horizon 2100



- ❖ Le **PPRSM** de Saint-Malo a été prescrit en 2010, il a nécessité **3 ans d'études et 3 ans de négociation**
- ❖ La Ville a obtenu la reconnaissance d'une **ZIS** -Zone d'intérêt Stratégique -, avec une co-construction de l'Etat et de la Ville
- ❖ Schématiquement, cela se traduit par une **dérogation au principe d'inconstructibilité en zone d'aléa forte**
- ❖ Ainsi il devient possible, par exemple, de réaliser des programmes immobiliers avec parkings souterrains en zone submersible, sous certaines conditions: seuil minimum de 40 places, cuvelage étanche, mesures de gestion de crise dans les parkings...
- ❖ Pour autant, **des mesures de réduction des risques de vulnérabilité des biens et des personnes restent prescrites sur le bâti existant**, telle la mise hors d'eau des tableaux électriques ou, en cas de remplacement de fenêtres, la pose d'huisseries résistant à la pression...

Adaptation au changement climatique

En 2017, la mise à jour du DICRIM

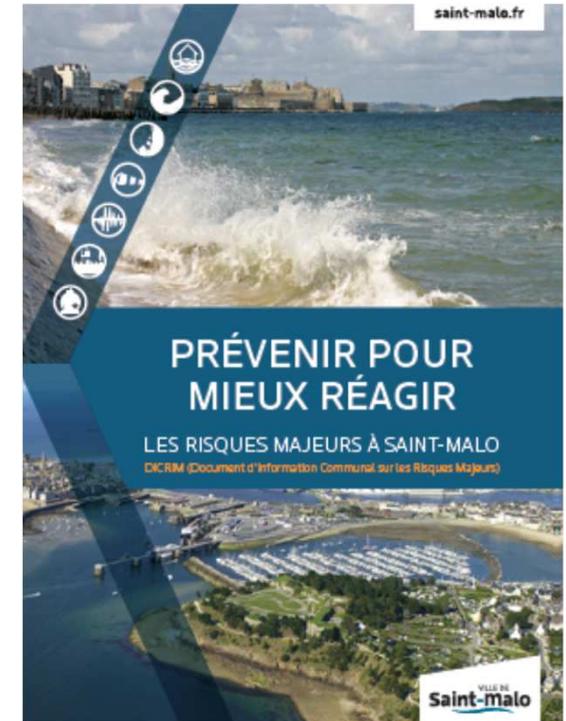
Inondation, **submersion marine**, **tempête**, mouvement de terrain... quels sont les **risques majeurs** propres à Saint-Malo? Comment réagir quand une telle situation se produit ? Quelles actions de prévention ont été menées par la Ville ?

Ces informations sont disponibles dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (**DICRIM**). 10 ans après la première impression précédent, celui-ci vient d'être **remis à jour fin 2017** et est **disponible** dans **tous les lieux publics** et sur le **site saint-malo.fr**

L'objectif de cette information préventive est d'amener **le citoyen à prendre conscience des risques majeurs** auxquels il peut être **exposé** sur son territoire. Informé sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, il sera ainsi **moins vulnérable**.

Les principales **évolutions** :

- ❖ risque **submersion marine**: une cartographie rigoureuse des zones effectuée par l'État au travers du PPRSM
- ❖ risque **inondation**: réalisation d'une cartographie précise des zones susceptibles d'être impactées



Un **SYSTÈME D'ALERTE** gratuit auquel **chacun peut s'abonner**
la Ville de Saint-Malo a mis en place un système d'alerte automatisé destiné à **informer dans les plus brefs délais la population de la commune**.

**Des politiques publiques, des orientations et des programmes
mis en œuvre sur son territoire**

Encourager la transition énergétique, diminuer les gaz à effet de serre et encourager la protection de l'atmosphère

Encourager la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Des actions en faveur de l'épanouissement de tous les êtres humains et de la cohésion sociale

Encourager les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables, favoriser la valorisation de la matière

Favoriser la biodiversité avec l'arrêt des produits phytosanitaires

Application du Zéro-phyto dans les espaces publics

Depuis le 1er janvier 2017, fini les pesticides dans les lieux publics...La Ville de St Malo applique la réglementation «Zéro-phyto» qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics (voirie et espaces verts publics).

3 axes sont explorés depuis plusieurs années pour y parvenir :

- ❖ **Eviter la pousse des plantes spontanées** (et notamment des «mauvaises herbes») via des nouvelles réflexions sur l'aménagement des espaces (végétalisation des pieds d'arbres: **175 en 2017**,...), l'utilisation de **paillages** et de **plantes couvre-sol**,...
- ❖ **Eradiquer les plantes spontanées** via des **techniques de désherbage alternatives** au désherbage chimique, par exemple via des acquisitions de nouveaux matériels (cf ci-après)
- ❖ **Vivre avec les plantes spontanées**, via une **gestion différenciée** des espaces

En 2017, acquisition d'un « Ecosol » : matériel de désherbage des allées sablées avec l'appui d'une subvention de la Région



Favoriser la biodiversité avec l'arrêt des produits phytosanitaires

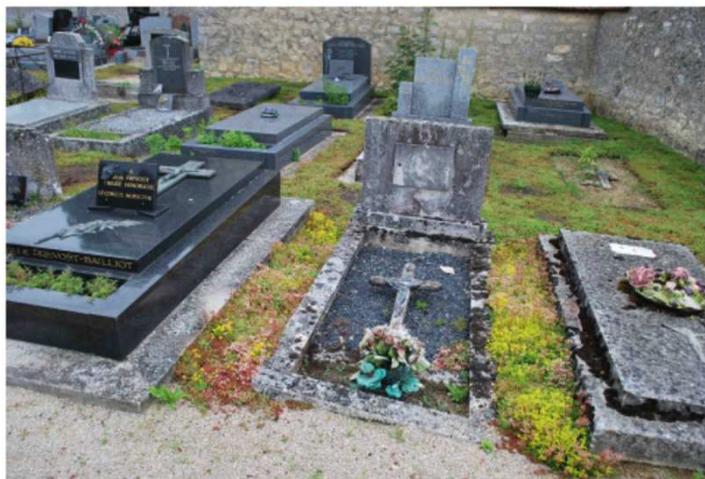
Application du Zéro-phyto dans les espaces publics

De 2017...à 2018

Expérimentation du « Zéro-phyto » dans le cimetière de Paramé

Paramé se prête pendant 1 an à une **expérimentation**, qui, si elle est concluante, devrait être **étendue aux autres cimetières**:

- ❖ Du **béton drainant (100 m²)** a recouvert les allées sablées trop étroites pour laisser passer le matériel de désherbage
- ❖ Entre les tombes ont été **plantées sedums (50 m²) et plantes couvre-sol (73 m²)** de thym, Hernaria, Matricaires, Frankenia), adaptés à l'environnement et résistants au piétinement
- ❖ Les espaces trop petits pour être plantés seront bétonnés



Préparez-vous: dès 2019, l'interdiction des produits phytosanitaires sera étendue aux particuliers !

Pour vous accompagner, la Ville de Saint-Malo et Saint-Malo

Agglomération participent à la **semaine des alternatives aux pesticides** en proposant des conférences et animations sur le territoire.

Favoriser la biodiversité avec l'arrêt des produits phytosanitaires

Du Zéro-phyto à la gestion différenciée des espaces verts

La Ville a décidé de **changer durablement ses pratiques** pour l'entretien de l'ensemble de ses espaces verts représentant **236 hectares**, ayant des vocations bien spécifiques :

- ❖ 149 ha de parcs et jardins, d'accompagnements de voiries et d'habitations HLM, d'espaces naturels aménagés, d'espaces verts d'accompagnements industriels et commerciaux
- ❖ 15 ha d'espaces libres
- ❖ 18 ha de campings
- ❖ 14 ha de cimetières
- ❖ 40 ha d'hippodrome et stades



De 2017...à 2018

Pour ce faire, une vaste étude pour l'élaboration d'un **plan de gestion différenciée des espaces verts** est en cours, se décomposant en 5 phases :

- ❖ Cartographie des espaces verts et établissement d'un SIG
- ❖ Diagnostic de l'ensemble des espaces
- ❖ Définition d'objectifs et de pratiques de gestion différenciée
- ❖ Formation, sensibilisation des agents du service des espaces verts
- ❖ Communication auprès des élus, des entreprises partenaires, et des habitants.

Les **travaux** qui seront réalisés seront **en partie financés** dans le cadre de la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Préserver la biodiversité

Fermeture d'une route à la Pointe de la Varde pour protéger les migrations d'amphibiens

La pointe de la Varde est un **site protégé** classé **espace naturel sensible** et **Natura 2000**. Entre mi-janvier et mi-mars, des **crapauds** et des **tritons palmés** se regroupent progressivement par centaines dans l'une des mares de la Varde où ils ont trouvé un espace idéal à leur reproduction.

- ❖ Dans le cadre du plan de gestion mis en place depuis 2001, le Département a **réhabilité une zone humide** constituée notamment d'une **mare**.
- ❖ Constatant une **forte mortalité** des amphibiens en cours de migration vers la mare au niveau de la rue des petits ports et de l'avenue de la Varde, **due au trafic routier**, le Département a alerté la Ville de Saint-Malo.
- ❖ Celle-ci a pris un **arrêté de fermeture de la route** du hameau du Minihic jusqu'au parking de la Varde de **mi-février à mi-mars 2017** qui a permis d'endiguer la mortalité des amphibiens et de **préserver leur reproduction**.
- ❖ De très **nombreuses pontes** ont été constatées dans les jours et semaines suivant la fermeture de la route.
- ❖ Fort de ce succès, **ce dispositif a été reconduit en 2018, de mi-janvier à mi-mars**.



Préserver & reconquérir le bocage

2017 – 2020: une stratégie sur 4 ans portée par St Malo Agglo

En 2017, un diagnostic a été réalisé sur le territoire de l'agglomération. D'un point de vue qualitatif, plusieurs enjeux ont été spécifiquement identifiés:

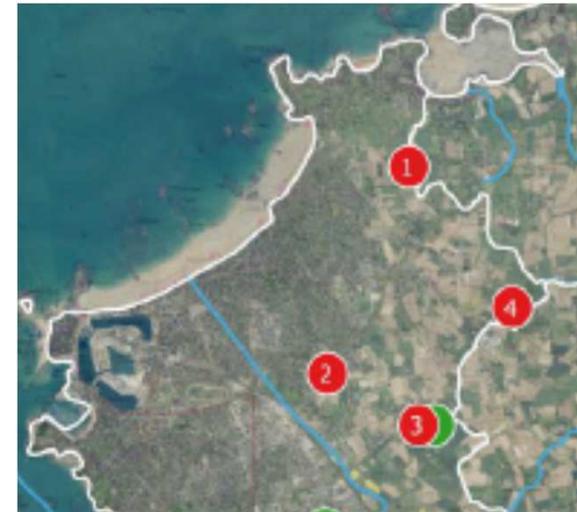
- ❖ Protection de la ressource en eau potable (captages d'eau)
- ❖ Amélioration de la qualité des cours d'eau du territoire et des eaux littorales
- ❖ Préservation et amélioration des corridors de biodiversité
- ❖ Qualité des paysages

A l'issue de ce diagnostic, il a été proposé d'agir sur:

- ❖ Une protection du bocage existant
- ❖ Un programme de plantation:
 - 2017 : projets pilotes : 9 000 mètres linéaires (ml)
 - 2018 : captage d'eau : 10 000 ml
 - 2019 : qualité de l'eau : 10 000 ml
 - 2020 : littoral et paysage : 12 000 ml

Sur la commune de St Malo, 4 projets ont été engagés pour un total de 1870 ml:

- ❖ Maraîcher bio (706 ml)
- ❖ Eleveur de porc (588 ml)
- ❖ Jardin solidaire (339ml)
- ❖ 1 particulier (237 ml)



Les rôles du bocage



limiter la propagation des espèces invasives (faune et flore)

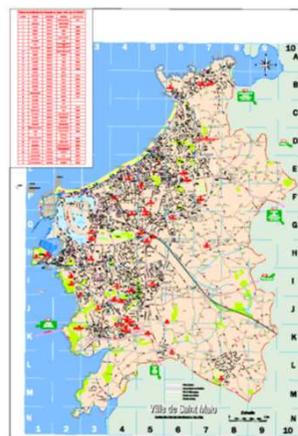
Comme la plupart des communes bretonnes, la commune de Saint-Malo recense de plus en plus d'espèces invasives, que ce soit au niveau de la **faune** (frelon asiatique, chenilles processionnaires) et de la **flore** (Herbe de la Pampa, Arbre à papillon, Baccharis, Griffes de sorcière, Renouées du Japon...).

L'invasion par ces espèces exotiques est devenue un **enjeu majeur** dans la conservation des espèces autochtones et dans l'agriculture tant les introductions se sont multipliées en quelques décennies. L'invasion biologique est désormais reconnue comme la **2^{ème} cause du déclin de la biodiversité**, après la destruction des habitats.

Quelques exemples de réalisations en 2017



- ❖ **Campagnes de localisation, de coupes et d'arrachage de plants d'espèces invasives:**
 - ✓ Renouées
 - ✓ Cinéraire maritime sur le Grand Bé



- ❖ **Traitement de tous les pins du domaine public, voirie et parcs, soit 2 000 arbres** contre les **chenilles processionnaires** (fin octobre):

- Confiée à la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FGDON)
- La technique utilisée: pulvérisation d'une bactérie, la bacille de thuringe, très efficace sur les larves mais inopérante sur les chenilles. **Cette technique est sans insecticide chimique et inoffensive pour l'homme,**

LES RENOUÉES ASIATIQUES OCCUPENT LE TERRAIN ...

STOP!

LIMITONS LEUR PROGRESSION

Depuis quelques années, les renouées asiatiques colonisent notre environnement rural et urbain. Ces espèces ont déjà recensées dans plus de 1 200 sites en Ile-et-Vilaine.

Ces plantes, originaires d'Asie, sont d'une vigueur exceptionnelle. Les tiges peuvent s'élever à 3 mètres de hauteur et atteindre plusieurs mètres autour du massif. Elles colonisent indifféremment les friches urbaines, les espaces naturels, cours d'eau, les dépendances routières et commencent à se propager aux espaces cultivés. Leur propagation est assurée par l'homme lors d'interventions réalisées sur des massifs (labours, travaux d'aménagement ou d'entretien des fossés de fauchage des accotements, le curage de fossés...)

Elles impactent fortement la biodiversité en transformant les écosystèmes en place et altèrent durablement le patrimoine urbain et agricole qu'elles colonisent.

Leur éradication s'avère très souvent techniquement et/ou économiquement impossible. C'est pourquoi il est important de limiter la dissémination de ces plantes en adaptant nos pratiques sur les sites concernés.

A faire

- Savoir reconnaître la plante
- Répertoire des sites de présence
- Définir et mettre en œuvre des pratiques adaptées sur les sites colonisés
- Arracher la plante sur toute nouvelle implantation et détruire les déchets de façon certaine (brûlage de cette espèce autorisée)
- Contrôler les zones colonisées
- Communiquer, informer et sensibiliser

A ne pas faire

- Planter, distribuer
- Laisser fleurir
- Disperser des fragments de rhizome
- Labourer les massifs
- Exporter des terres contenant des fragments de rhizomes
- Traiter avec des produits phytosanitaires (évolution insupportable)

Ensemble, stoppons les renouées !

Contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux

Amélioration des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales

La Ville de Saint-Malo consacre chaque année entre 3 et 5 millions d'euros à :

- ❖ l'entretien et le **renouvellement de ses réseaux** d'eaux pluviales et d'eaux usées
- ❖ à la **prévention des inondations** par la construction de bassins de retenue

Quelques exemples de réalisations en 2017



- ❖ **Construction d'un bassin de retenue des eaux** à l'angle des rues du Commandant L'Herminier et du Clos Poucet. D'une capacité de 2 200 m³, il va permettre de **capter les premières pluies**, de réguler le débit de l'eau **pour éviter la saturation des réseaux**, et de **protéger les plages du Val et du Pont**



- ❖ Pose de **collecteurs séparatifs**, afin de **séparer les eaux usées et eaux pluviales et de limiter les pollutions**: secteur Chateaubriand (2,5 M€), secteur Clos Cadot (2ème tranche de travaux de 850 000 € - 2,5 M€ en 2016), avenue Kruger (450 000 € pour les deux extrémités), secteur Rosais (620 000 € entre le Boulevard Aurore, les rues Héron et Dorade),...etc.

Contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux

Suivi et amélioration de la qualité des eaux de baignade

L'expression de la **qualité bactériologique des zones de baignades** a été réformée par une directive européenne de 2006, qui a imposé à partir de la saison 2013 une évolution significative des modalités de surveillance de la qualité des eaux et de leur classement.

Qualité de l'eau de Baignade (classement résultant du contrôle sanitaire)

Plage	2014	2015	2016	2017
Les corbières	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Bonne qualité
Bas-sablons	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité suffisante	Bonne qualité
Le Mole	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité
Bon secours	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité
L'Eventail	Excellente qualité	Bonne qualité	Excellente qualité	Excellente qualité
Le Sillon	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité
La Hoguette	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité
Le Minihic	Bonne qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité
Rochebonne	Bonne qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Bonne qualité
Le Pont	Excellente qualité	Bonne qualité	Excellente qualité	Excellente qualité
La Varde	Excellente qualité	Bonne qualité	Excellente qualité	Bonne qualité
Le Val	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité
Rothéneuf	Bonne qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Excellente qualité

Sur plusieurs années, le bilan de la qualité des eaux sur les 13 plages malouines est bon



**Des politiques publiques, des orientations et des programmes
mis en œuvre sur son territoire**

Encourager la transition énergétique, diminuer les gaz à effet de serre et encourager la protection de l'atmosphère

Encourager la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Des actions en faveur de l'épanouissement de tous les êtres humains et de la cohésion sociale

Encourager les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables, favoriser la valorisation de la matière

Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains et à une politique de cohésion sociale

Le développement ne saurait être durable s'il laissait des citoyens à l'écart des biens et des services essentiels à leur épanouissement personnel. **Une politique de cohésion sociale et de solidarité entre générations** est donc un **volet nécessaire et indispensable** dans une **politique globale de développement durable**.

Ces politiques sont en partie portées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- ❖ Le CCAS offre à tous les Malouins de multiples **services**, de la petite enfance aux plus vulnérables: personnes en situation d'exclusion, de handicap, en perte d'autonomie...
- ❖ il **finance** des actions mises en œuvre par des associations locales très actives dans les domaines de la **santé**, de **l'emploi** et de **l'insertion**.
- ❖ il est structuré en **3 pôles** : Pôle **Petite enfance**, Pôle **Personnes âgées et handicapées** et Pôle **Solidarités**



Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains et à une politique de cohésion sociale

Quelques exemples de réalisations en 2017

La santé pour tous...

- ❖ En 2017, le CCAS a versé des **subventions** à **17 associations** œuvrant dans le domaine de la **santé** pour un montant de **14 510 €**
- ❖ Une **animatrice territoriale santé** renforce la dynamique locale de **promotion de la santé** à l'échelle du Pays de St Malo. Sujets abordés: santé mentale, prévention alcool, infections sexuellement transmissibles, autisme, violences intra familiales, prévention du suicide... Ce poste est financé par la Région, l'ARS et le Pays de St Malo.

Accessibilité et aide au transport

- ❖ En 2017, le CCAS a versé une **subvention** de **48 000 €** à l'Association de Développement Sanitaire (ADS) afin qu'elle gère un **service de transport à la demande**. Toute personne à mobilité réduite peut y accéder pour des déplacements de porte à porte, en **minibus adapté**.
- ❖ En 2017, le CCAS a versé **43 760 €** de subventions à **11 associations de lutte contre le handicap**
- ❖ Le CCAS porte également le **CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination), qui **accueille, informe, oriente** les **personnes âgées** et les **personnes handicapées**. **1476** personnes ont été accueillies en 2016.



Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains et à une politique de cohésion sociale

Quelques exemples de réalisations en 2017

Insertion et solidarité

- ❖ En 2016, le service Solidarité du CCAS a pu suivre près de **800 foyers**, tandis que le service Insertion a pu accompagner **1272 personnes** bénéficiaires du **RSA**.
- ❖ En 2017, le CCAS a versé des subventions à **30 associations** œuvrant dans le vaste domaine de la **solidarité** et de **l'insertion**, pour un montant total de **358 130 €**.



Crédit photo: Manuel Clauzier

Des ateliers favorisant l'insertion sociale...

- ❖ Des ateliers sont proposés par le CCAS, visant à **lutter contre l'isolement, découvrir la vie sociale et culturelle locale** ou des **activités physiques**
- ❖ Ils permettent, grâce à la dynamique de groupe, un **mieux-être** et un **regard positif sur soi**, favorisant **l'insertion** sociale et professionnelle.
- ❖ **31 personnes** y ont pris part en 2017
- ❖ Découverte du Tai chi, visite d'exposition, ateliers mandalas ou Slam, rencontres associatives, spectacles, sorties cinéma, ou encore cueillette des pommes dans le jardin d'un particulier, initiée par l'association Les Marteaux du Jardin

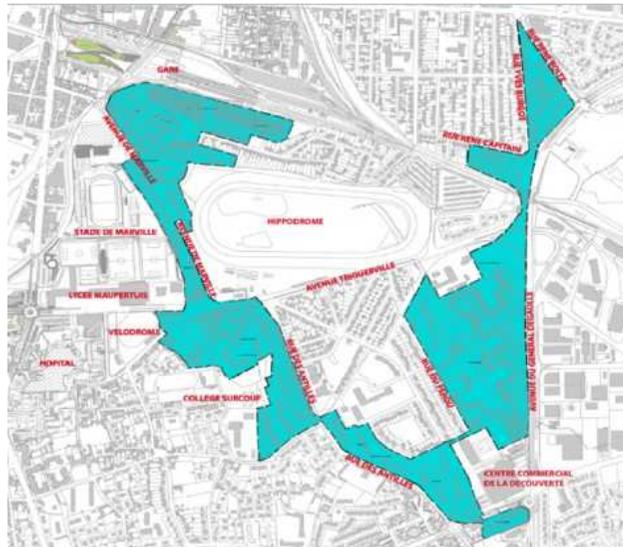
Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains et à une politique de cohésion sociale

La politique de la Ville et le contrat de ville 2015 - 2020

La politique de la ville est une **politique de cohésion urbaine et de solidarité**, nationale et locale, à la faveur des quartiers défavorisés et de leurs habitants. Elle est conduite par l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements avec pour objectifs communs:

- ❖ d'assurer **l'égalité** entre les territoires
- ❖ de **réduire les écarts** de développement entre les quartiers défavorisés et leur agglomération
- ❖ **d'améliorer les conditions de vie** des habitants

Le Contrat de Ville



Périmètre du quartier "prioritaire" du Contrat de ville de Saint-Malo 2015-2020: quartiers Espérance, Découverte, Marville, Les Provinces

Le Contrat de Ville comporte **3 piliers** que sont :

- ❖ La **cohésion sociale**
- ❖ **L'emploi** et le développement économique
- ❖ Le **cadre de vie** et le **renouvellement urbain**

Grâce à un **Conseil Citoyen**, les habitants et les institutionnels co-construisent la Ville:

- ❖ Depuis juillet 2015, la Ville de Saint-Malo accompagne la mise en place et le fonctionnement d'un **Conseil Citoyen** créé dans le quartier prioritaire de Saint-Malo
- ❖ Ouvert aux **habitants du quartier**, aux associations et acteurs locaux, c'est un **lieu de débat public ouvert et neutre**.
- ❖ Son rôle consiste à établir un **relais** entre les **institutions** et les **habitants**, en participant, entre autres aux instances du **Contrat de Ville**, et stimuler et appuyer les **initiatives citoyennes**

Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains et à une politique de cohésion sociale

La politique de la Ville et le contrat de ville

Les appels à projets du Contrat de Ville

Tous les ans, la Ville de Saint-Malo lance avec ses partenaires (Etat et Département) un appel à projets auprès d'associations œuvrant sur les 3 piliers du Contrat de Ville.

Pour l'année **2017**, **37** projets portés par **26** structures ont été **financés**, pour un montant global de **219 151€**.

L'exemple d'un projet accompagné: le Jardin partagé de la Découverte

Ce jardin partagé, animé par l'association « les Marteaux du jardin », répond à la fois à des objectifs de **création de lien social** et de **participation des habitants** ainsi qu'à l'enjeu transversal de développement de **l'attractivité du quartier**.

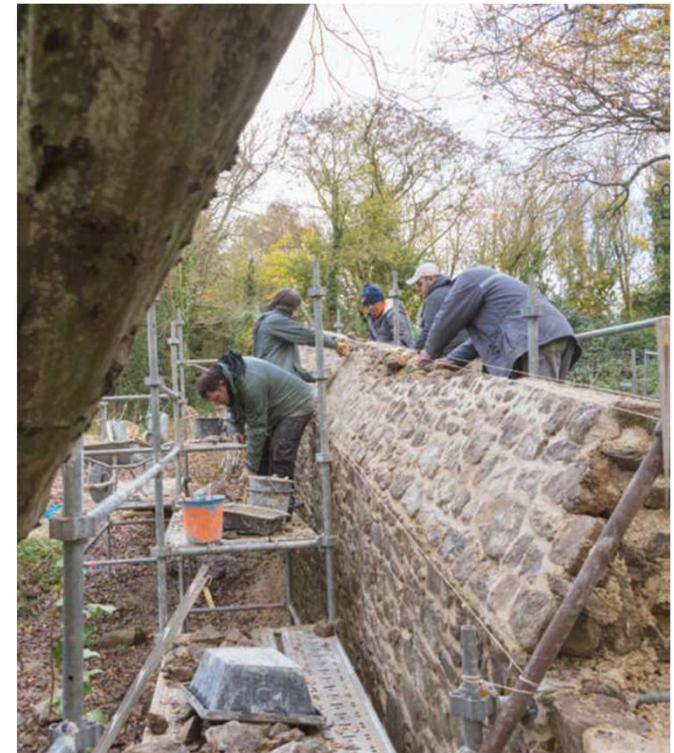


Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains et à une politique de cohésion sociale

Favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi dans les marchés publics de la Ville

La Ville de Saint-Malo a mis en place une politique d'aide à la réinsertion professionnelle en :

- ❖ Proposant un **marché d'insertion** prévoyant des travaux d'entretien de ses espaces verts, de ses cimetières et de ses bâtiments pour un montant de **105 000 € HT / an** maximum. En 2017, c'est **l'AMIDS** qui en a été le titulaire.
- ❖ Proposant un **marché réservé aux personnes handicapées** prévoyant des missions d'entretien des espaces verts, pour un montant annuel de **50 000 €** environ. Depuis plusieurs années, c'est le **CAT Armor** qui en est le titulaire après une mise en concurrence.
- ❖ Proposant des **chantiers d'insertion** de maçonnerie/taille de pierre aux **Compagnons Bâisseurs de Bretagne**, notamment à la Cité d'Aleth et au Petit Bé. En 2017, ces travaux ont représenté un montant de **75 000 €** environ.
- ❖ Intégrant des **clauses d'insertion obligatoires** dans ses marchés de maintenance et de travaux d'assainissement, d'éclairage public et de voiries. Au total ce sont **plus de 1000 heures** qui ont été **réalisées en 2017 pour ces missions**.



Crédit photo: Manuel Clauzier

Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains et à une politique de cohésion sociale

Améliorer l'accessibilité des équipements publics
aux personnes à mobilité réduite (PMR) et en situation de handicap

L'accessibilité des établissements recevant du public (ERP): l'Ad'Ap

Fin 2015, la Ville de Saint-Malo a établi son **Ad'Ap** (Agenda d'accessibilité programmé). Il concerne **143 ERP**. De **2016 à 2025**, le programme de mise en conformité des bâtiments communaux s'élèvera à **10 millions d'euros**.

Les travaux réalisés en 2017

- ❖ En 2017, **16 ERP** ont fait l'objet de travaux pour un montant de **540 k€ HT**
- ❖ Sur le **Groupe scolaire de Bellevue**, création d'une accessibilité « verticale » sur 3 niveaux, avec installation d'un ascenseur



Credit photo: Javier Belmont



La médiathèque de Saint-Malo dispose de **nombreux outils d'aide à la lecture** pour les personnes en situation de **handicap**:

- ❖ synthèse vocale de la presse quotidienne et magazine
- ❖ télé-agrandisseur pour les déficients visuels
- ❖ boucle magnétique pour les personnes malentendantes...

Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains et à une politique de cohésion sociale

Améliorer l'accessibilité des équipements publics
aux personnes à mobilité réduite (PMR) et en situation de handicap



De 2017...à 2018

L'accessibilité de l'espace public

- ❖ **7 bornes sonores** destinées aux **personnes visuellement déficientes** seront installées début 2018 sur **l'esplanade Saint-Vincent**. Les repères vont permettre aux non-voyants de se diriger de la porte Saint-Vincent à l'Éventail, d'accéder à l'Office de tourisme, de se rendre à la station de taxi.
- ❖ **une 8^{ème} borne multisensorielle**, placée devant l'Office de tourisme, délivrera des **messages sonores et en écriture braille**.

Ça se passe aussi sur le territoire

Labellisé Tourisme et Handicap en 2015, l'Office de Tourisme de Saint-Malo a reçu en 2017 le Trophée d'or du Tourisme accessible.

Livret d'accueil détaillant les activités et infrastructures accessibles aux différents handicaps, documents en gros caractères, borne tactile, applications mobiles, système d'aide à l'audition, plan de la ville en relief, circuits ludiques pour les personnes handicapées mentales, itinéraires adaptés au handicap moteur sont à la disposition du public.



**Des politiques publiques, des orientations et des programmes
mis en œuvre sur son territoire**

Encourager la transition énergétique, diminuer les gaz à effet de serre et encourager la protection de l'atmosphère

Encourager la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Des actions en faveur de l'épanouissement de tous les êtres humains et de la cohésion sociale

Encourager les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables, favoriser la valorisation de la matière

PROPOSER UNE ALIMENTATION DURABLE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

LA RESTAURATION SCOLAIRE

- ❖ La Ville de Saint-Malo possède une Cuisine centrale dans laquelle sont préparés 356 000 repas / an pour les scolaires
- ❖ Ces repas sont ensuite livrés dans **26 restaurants scolaires « satellites »**
- ❖ La Ville de Saint-Malo consulte des professionnels sous la forme d'un marché public et ce tous les 4 ans, le titulaire actuel est la société SODEXO
- ❖ Lors du marché passé en juillet 2015, la Ville de St Malo a **renforcé ses exigences en matière de développement durable**

En 2017, des actions sur la Cuisine Centrale.....et sur les restaurants scolaires



Rencontre de fournisseurs locaux

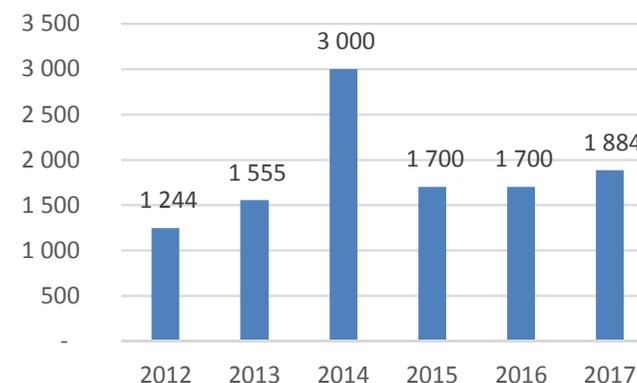


Sensibilisation au gaspillage alimentaire



Près de 2 tonnes de barquettes en plastique recyclées en 2017

Kg de barquettes recyclées



En 2017, obtention par Sodexo du renouvellement des certifications ISO 14 001 (protection environnement) et MSC (pêche durable) de la Cuisine Centrale



PROPOSER UNE ALIMENTATION DURABLE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Pour la Ville de Saint-Malo, un **approvisionnement durable** répond aux 3 piliers du développement durable en valorisant des produits:

- ❖ de **qualité favorable à l'environnement**: issus de l'agriculture biologique, de filières de qualité, de proximité donc limitant les transports...
- ❖ dont la **production** et/ou la **transformation** sont **garanties sur le territoire**, valorisant l'économie locale (selon les productions: du Pays de St Malo, de l'Ille-et-Vilaine, de la Bretagne, du Grand-Ouest)
- ❖ dont la **production** et/ou la **transformation** favorisent **l'insertion sociale** de personnes éloignées de l'emploi

LES RESIDENCES DE PERSONNES AGEES

- ❖ Le **CCAS** prépare en régie les repas des **2 foyers de personnes âgées** (Jean XXIII et Renan)
- ❖ Des **produits bio** sont proposés aux résidents 1 à 2 fois par mois (yaourt nature et fromage) et un repas 100% bio par an

Quelques exemples de fournisseurs et de labels

BPA
13,7 tonnes de pain par an

MALO
4,4 tonnes de yaourts par an

Galettes Bertel
4,5 tonnes de galettes et de crêpes par an

SOLARENN
3,2 tonnes par an (tomates et fraises)

le Petit Gallo
1,9 tonnes de yaourts par an

Ferme de Saint-Goudas
8400 Litres par an

label Rouge
523 kg par an (jambon)

Race à Viande
3,5 tonnes par an (Charolaise viande bovine française)

PRODUIT CERTIFIE
1,7 tonnes par an (volaille)

BLEU BLANC COEUR
714 kg par an (saucisse)

Label Poisson
3,5 tonnes par an (poisson)

Bilan pour l'année scolaire 2016/2017



- ❖ **Produits bio dans les repas:**
18% soit **près de 30 tonnes**
- ❖ **Produits labellisés (dont bio) et/ou local**
❖ 47% soit **près de 70 tonnes**



→ Objectifs très proches de ceux du projet de Loi sur l'Alimentation:
« D'ici à 2022, 50 % des aliments servis en restauration collective seront à 20 % des produits bio et à 30 % des produits locaux ou labellisés sous signes de qualité officiels. »

Mettre en œuvre un urbanisme et un aménagement de la Ville durable

Révision du PLU : inscrire la Ville dans une dynamique durable

L'étape préalable au lancement de la **révision du PLU** a été de porter une réflexion d'envergure sur le développement de la ville pour les 20 prochaines années: le **Projet Urbain Stratégique (PUS)**.

Différentes **études en cours** intègrent **de façon transversale le développement durable** et permettent d'alimenter en continu le **diagnostic territorial** du territoire (repris dans le rapport de présentation du futur PLU) et l'écriture du projet d'aménagement et de développement durable (**PADD**):

- ❖ **étude agricole** : menée conjointement avec la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
- ❖ **étude sociodémographique**
- ❖ approfondissement du **plan guide environnemental** : compléments sur les haies antiérosives et les zones humides
- ❖ **étude patrimoniale**

De 2017...à 2018

La dernière étude à lancer courant 2018 portera sur la **réalisation de l'évaluation environnementale** obligatoire dans le cadre de la révision générale du PLU. Conformément à la volonté de l'équipe municipale d'écrire un nouveau **PLU ambitieux** en matière **environnementale** et **énergétique**, cette étude comprendra une **partie approfondie sur la cible «énergie/climat»**.



Mettre en œuvre un urbanisme et un aménagement de la Ville durable

Des projets d'urbanisme opérationnels exemplaires

Traduction du PUS « St Malo 2030 » : **concilier construction de logements avec lutte contre l'étalement urbain**, en proposant des opérations d'aménagements exemplaires



Crédit photo: Splann – a/LTA architectes

Renouvellement urbain sur l'emprise de la MDA : bâtiment BEPOS

Dans le cadre de l'appel à projets sur le site de l'ancienne Maison Des Associations (MDA), la Ville de Saint-Malo a souhaité choisir un projet dont **l'innovation** concernera la **prise en compte de l'environnement et des enjeux de développement durable**, tant sur le **traitement de l'espace public** que sur la **performance énergétique du bâti**.

La Ville a retenu BATI ARMOR pour la qualité environnementale et énergétique de sa proposition. Ainsi, le projet mixte d'environ **90 logements** comprenant aussi une **maison de quartier** disposera de solutions énergétiques permettant d'atteindre le niveau **Bâtiment à Energie Positive (BEPOS)**.

La **production d'électricité** générée par les **panneaux photovoltaïques** installés sur les toitures et le système de **cogénération** permettra au bâtiment d'être **labellisé BEPOS-EFFINERGIE 2013**.

Des **systèmes de gestion durable de l'eau** (rétention d'une partie des eaux pluviales à la source, par les espaces verts ...) et de **gestion de l'éclairage** (détecteur de mouvement, de luminosité, minuteries ...) seront intégrés au projet.

Mettre en œuvre un urbanisme et un aménagement de la Ville durable

Des projets d'urbanisme opérationnels exemplaires

Projet d'Ecoquartier sur l'ancienne Caserne de Lorette

Inscrit dans le PUS « Saint-Malo 2030 » comme enjeu majeur de renouvellement urbain, ce **site de 7 ha a été acquis par la Ville de Saint-Malo**.

Il permettra la construction d'environ **500 logements** conçus en un **éco-quartier**, avec habitat mixte aux normes **Bepos** (bâtiment à énergie positive), services et activités attractives, **liaisons douces** et pensées dans leur continuité avec les réservoirs de biodiversité contigus (**trame verte urbaine**), jusqu'à la Rance.

Signature en avril 2017 de la Charte du Label Ecoquartier:

Dans la continuité des **20 engagements initiaux**: mise en œuvre d'une **concertation publique** sur le projet, la maîtrise des composantes de la **densité urbaine**, la **valorisation du patrimoine existant**, ou encore l'intégration d'une **énergie renouvelable** dans l'aménagement du quartier.



Crédit photo: Easy Ride



Crédit photo: Javier Belmont

5 Maison BEPOS logements sociaux

La Ville de Saint-Malo a cédé une parcelle d'environ **2700m²** au bailleur social SA HLM LA RANCE. Ce partenariat a permis la réalisation de **5 logements BEPOS** - Bâtiments à Energie Positive.

Intégrer les continuités écologiques et la biodiversité dans l'aménagement du territoire

Un **plan guide environnemental** a été réalisé avec pour objectif l'amélioration des connaissances sur l'état du réseau écologique et d'identifier les enjeux sur les corridors et réservoirs de biodiversité. Les continuités écologiques identifiées ont été reprises dans la stratégie territoriale de la commune, dans le but de **concilier préservation de la biodiversité et développement urbain**.

Afin d'affirmer son orientation vers une politique de développement durable forte, la Ville de Saint-Malo a décidé de s'appuyer sur le recensement de la **Trame Verte et Bleue (TVB)** pour **valoriser et conforter les liaisons douces en milieu urbain**, ce qui permettra de **relier** par des cheminements doux le **littoral à l'espace rural** au travers de la ville.

Plusieurs axes verts ont été identifiés, le principal étant celui reliant **l'espace rural au littoral** reprenant le tracé du Routhouan depuis le pied de la Montagne Saint-Joseph, cheminant dans **l'hippodrome** et rejoignant le **port** après la **traversée du complexe sportif de Marville**.

Ce grand corridor possède de nombreuses ramifications, notamment la **continuité verte nord/sud** repérée sur le secteur des Talards.



 LA CARTE DES PAYSAGES

 CONTINUITÉS VERTES

Source: Groupement Deltées et Avalais / Clément Broussé / Transversal

« Une coulée verte traversera la ville d'est en ouest, renouant des liens de nature entre l'espace rural et le littoral, entre la campagne et la mer, permettant de renouer avec le tracé du Routhouan en souterrain. Coulée verte qui passera par la Montagne Saint Joseph, l'hippodrome, le parc des Sports jusqu'aux bassins du Port... »

SANCTUS
20
ANNEE
FRANCAISE

REDONNER UNE SECONDE VIE À NOS DÉCHETS

Valorisation des boues de la station d'épuration (STEP) de Saint-Malo

- ❖ Depuis décembre 2015, les boues de la station d'épuration de Saint-Malo ne sont plus incinérées ni évacuées en décharge.
- ❖ En 2016 et 2017, elles ont été valorisées sous la forme de **compostage** (6 sites en Bretagne).

Cette évolution de la filière de traitement a d'ores-et-déjà permis de **réduire de façon significative les émissions de GES** par rapport à l'incinération.



De 2017...à 2018

Initiées en 2017, les études se poursuivront en 2018 pour valoriser ces boues via la **méthanisation**, avec création de **biogaz**.



Crédit photo: Javier Belmont

Depuis septembre 2017, mise en place de conteneurs dans les cimetières malouins pour la récupération des végétaux et des emballages

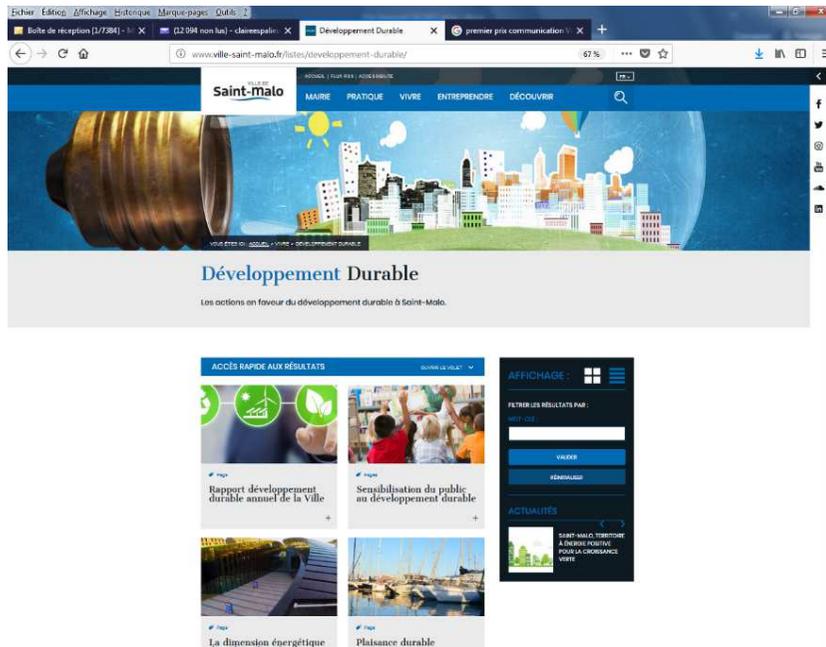
- ❖ **conteneurs différenciés**, pour les déchets ménagers (pots, fleurs en plastique...) et pour les déchets verts.
- ❖ les nouveaux conteneurs prennent place près des portails, pour faciliter leur enlèvement par les services de collecte.
- ❖ Les déchets verts seront transformés en **compost**.

**Modalités d'élaboration, de mise en œuvre et
d'évaluation des actions conduites**

*Vers le partage, la concertation et la
transversalité...*

Communiquer auprès de différents publics

Nouveau site internet, nouvelle identité graphique, nouveau magazine municipal...



La Ville de Saint-Malo améliore les moyens de communication auprès de la population malouine:

- ❖ Nouveau site internet avec **page consacrée au développement durable**: <http://www.ville-saint-malo.fr/listes/developpement-durable/>

Le nouveau site internet a remporté le **1er prix des Trophées de la Communication 2017** dans la catégorie des villes de + de 20 000 habitants



- ❖ **Nouvelle identité graphique**

VILLE DE
Saint-malo

- ❖ Nouveau magazine municipal, Malo Mag, distribué dans toutes les boîtes aux lettres (tirage à 35 000 exemplaires tous les 2 mois) avec **2 pages dédiées à l'environnement**



Une Ville très active sur les réseaux sociaux...

- ❖ Facebook: **31 873 abonnés**
- ❖ Instagram: Saint-Malo est la **ville la plus performante et la plus active de Bretagne**. Elle est également, dans le classement français des villes moyennes, la **2e ville de France la plus suivie** sur ce réseau social (après Cannes) (Source : Observatoire SocialMedia des Territoires)



Sensibiliser le plus grand nombre au développement durable

Sensibiliser en interne les agents municipaux



LE RALLYE DE LA BIODIVERSITE

Chaque année, les agents de la Ville de Saint-Malo, de l'Agglomération et du Pays se réunissent en équipe pour participer au **défi agents** autour de questions et de réalisations sur le thème du développement durable. Cette année, la **biodiversité** était à l'honneur puisque les agents ont dû passer différentes épreuves au Parc de la Briantais

LA SEMAINE DE LA MOBILITE

Dans le cadre de la **Semaine de la mobilité**, une journée de sensibilisation a été proposée aux agents: **promotion des modes de déplacements doux, du co-voiturage et des transports en commun** pour les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail.



Des larves bien utiles !

Ici dans ce seau de terre, se trouvent des **larves de cétoine**. Elles se nourrissent de bois mort et enrichissent la terre en engrais naturel pour les plantes.



Larve de cétoine dorée

Au bout d'un ou deux ans, elles se transformeront en adultes si élégants :



Adulte de cétoine dorée

DÉFI

Dans ce seau, cherchez dans la terre une larve de cétoine ; prélevez-la délicatement et déposez-la dans le petit flacon que vous garderez précieusement.



Plusieurs départs groupés à vélo ont été organisés depuis les communes résidentielles de St Père, St Jouan, La Gouesnière et Château-Malo dans le cadre de l'opération: **« Au boulot, j'y vais à vélo »**

Sensibiliser le plus grand nombre au développement durable

Intégrer le développement durable dans les manifestations municipales existantes



Proposition d'un « **Vélo ciné** » en plein air dans le cadre des **animations estivales** ouvertes au grand public



En 2017, le service développement durable a accueilli un jeune en service civique pendant 6 mois. Ce stagiaire a permis de contribuer au renforcement des actions de sensibilisation au développement durable déployées auprès des différents publics.

Evènement sportif « **Raid Aventure Junior** » destiné à des **adolescents** (11 à 16 ans): proposition d'un quiz et d'animations autour du **tri sélectif** et du **recyclage**



Evènement culturel « **Vues sur Mer** » à la Grande Passerelle:

- ❖ Partenariat avec Surfrider et organisation d'un nettoyage de plage
- ❖ Sortie « plaisance durable » sur le Port des Sablons avec Sensation Littoral

Sensibiliser le plus grand nombre au développement durable

Proposer un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable aux écoles de Saint-Malo

10 classes travaillent chaque année sur le développement durable

Une dizaine de classes élémentaires de St Malo (environ **300 élèves**) participent chaque année à un programme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (**EEDD**) validé par l'Inspection d'Académie.

Elles choisissent une thématique sur laquelle elles travaillent avec les enseignants durant toute l'année: le **changement climatique**, la **biodiversité**, les **énergies renouvelables**, la **santé et le climat**, le **cycle du papier**, **l'abeille**, **l'homme et le miel**, les **gestes responsables**,...



Un accompagnement personnalisé proposé par la Ville :

- ❖ Mise à disposition d'une **exposition** sur le développement durable
- ❖ **Intervention** en classe d'un **spécialiste** par thématique

Une restitution préparée par les enfants

A la fin de l'année, les enfants préparent une **restitution** qui peut prendre la forme d'un exposé oral ou d'un panneau mis en avant lors de la semaine européenne du développement durable.

Un rassemblement des classes lors de la semaine du développement durable

En guise de conclusion, toutes les classes **sont invités sur le Village** au mois de juin lors de la semaine européenne du développement durable.

Sensibiliser le plus grand nombre au développement durable

Des ateliers inter-générationnels

Au printemps 2017, s'est déroulée au sein de la **Résidence JEAN XXIII** une **exposition** en partenariat avec l'association commerce équitable **ARTISANS DU MONDE** sur le thème "*A table, qui mange quoi?*".

L'exposition photo et vidéo sur les modes d'alimentation dans le monde a permis d'aborder des thèmes aussi variés que **l'équilibre alimentaire**, ses **répercussions sur la santé**, le **gaspillage alimentaire**, **l'éthique** dans les modes de production/d'agriculture, la gestion des **déchets**, le **marketing alimentaire**...



L'exposition a été ponctuée par une **rencontre intergénérationnelle** avec une **classe de 5ème du collège SURCOUF**.

Les élèves et les aînés ont pu **déguster des produits commerce équitable**.



Un RDV incontournable, la semaine du développement durable

Retour en image sur la Quinzaine du Développement Durable 2017

Crédit photo: Manuel Clauzier



Crédit photo: Manuel Clauzier



RDV EN 2018...

La prochaine édition se déroulera
sur le territoire
du 25 mai au 3 juin.

Tableau de suivi des indicateurs annuels

THEMATIQUE	NOM DE L'INDICATEUR	2012	2013	2014	2015	2016	2017
DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS DES AGENTS	Consommation de carburant (en L) des véhicules professionnels	198 738	181 516	174 695	168 038	151 414	171 670
	Nombre de km réalisés par les véhicules personnels	129 800	129 700	185 400	115 900	96 088	96 651
	Nombre de km réalisés en train				17 954	7 768	37 522
	Nombre de km réalisés en vélo électrique				50	252	493
	Nombre de vélos électriques				3	3	6
	Nombre de véhicules électriques				2	4	8
DEPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL DES AGENTS	Nombre d'agents bénéficiant d'un abonnement annuel (Bus et train)	24	33	30	35	32	31
PATRIMOINE IMMOBILIER MUNICIPAL	Bilan net (en m2) des surfaces immobilières	951	- 2 163	- 674	- 739	- 3 341	- 4 770
CONSOMMATION DE PAPIER	Impressions annuelles (en kg) réalisées en interne		18 423	21 288	19 637	19 107	18 992
	Impressions annuelles (en kg) réalisées en externe		16 649	11 133	5 918	13 777	28 760
	Total impressions annuelles (en kg)		35 072	32 421	25 555	32 884	47 752
ENERGIE - ECLAIRAGE PUBLIC	Nombre de foyers lumineux	10 253	10 271	10 439	10 459	10 447	10 640
	Puissance par foyer (en W)	131	127	122	117	115	109
	Consommation annuelle facturée (en MWh)	5 561	5 883	5 368	5 828	5 223	4 916
ENERGIE - PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE	Production PV annuelle (en MWh)	4	41	186	201	114	111
ENERGIE - CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE	Volume de CEE générés annuellement (en MWh cumac)	4 310	5 076	11 099	4 464	-	
TRI ET RECYCLAGE DES DECHETS	Quantités de déchets liés à la plaisance (en kg) collectés annuellement au Port des Sablons			682	973	2 051	1 330
	Volumes d'huile usagées (en L) collectées annuellement au Port des Sablons		7 200	5 500	3 700	4 000	5 200
	Quantités de barquettes alimentaires (en kg) collectées annuellement dans les cantines	1 244	1 555	3 000	1 700	1 700	1 884